

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 18 SEPTEMBRE ET 16 OCTOBRE 2024

DEMANDES DE CITOYENS

Aux deux dernières séances du conseil, le 18 septembre 2024 et le 16 octobre 2024, des questions ont été posées par des citoyens et la MRC des Sources s'était engagée à répondre à celles-ci.

Vous trouverez ci-dessous les questions et réponses :

QUESTION :

À la séance du 18 septembre 2024, M. Jean Campagna a demandé si le préfet était d'avis que la population avait reçu l'ensemble des réponses à leurs questions suite au forum.

RÉPONSE :

Après discussion avec les membres du comité éolien sur cette question, les membres considèrent avoir offert, par l'entremise du chantier de consultation publique sur la transition énergétique, une belle opportunité d'acquisition de connaissances collectives autour des enjeux de la transition énergétique du Québec. Ce processus de consultation ne se voulait pas une réponse à l'ensemble des questions des citoyens, mais plutôt de prévoir des moments de discussions, d'échanges avec des spécialistes, de mise à niveau d'informations et tout ceci pour une meilleure compréhension du contexte québécois.

QUESTION :

À la séance du 16 octobre 2024, M. Claude Gélinau s'est adressé au directeur général et greffier-trésorier pour obtenir une réponse scientifique écrite sur la distance des éoliennes entre les zones urbaines et rurales.

RÉPONSE :

Le directeur général et greffier-trésorier a fait parvenir une lettre officielle à M. Gélinau pour répondre à ses questionnements sur la distanciation des éoliennes en zones urbaines et rurales.

CES SUIVIS SERONT DISPONIBLES SUR LE SITE WEB DANS LA SECTION : INFORMATIONS CONCERNANT LE POTENTIEL DE PROJET ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES SOURCES.